

Nos Chauffeurs

Le développement énorme qu'a pris récemment l'emploi de véhicules automobiles dans la province de Québec a créé dans cette province, comme la même cause l'a fait dans nos vieilles contrées européennes, un métier nouveau, je dirai volontiers une profession nouvelle: celle de chauffeur. Cette profession, plus que toute autre, avait besoin d'être règlementée, car les gens qui la suivent assument des responsabilités auxquelles ils ne songent parfois pas... De l'habileté, de la présence d'esprit du chauffeur, dépend la vie non seulement des personnes qui sont dans une automobile, mais encore et bien plus fréquemment de celles qui sont sur la voie publique... Justement ému d'un certain nombre d'accidents, le gouvernement a imposé aux chauffeurs un examen. Cela veut dire que le gouvernement souvent, les examinateurs toujours (je suis l'un d'eux) ont été considérés par bon nombre de gens-chauffeurs ou propriétaires dont les chauffeurs avaient à se soumettre à la loi — comme une vraie bête noire. Malheureux examinateurs, ont-ils été critiqués! La chose n'est que naturelle, mais s'il est certaines critiques dont personne ne saurait s'émouvoir, car elles sont le résultat d'un vrai parti pris et formulées par des gens qui discutent sans connaître le moindre mot de la question, il y a du moins d'autres critiques très sensées, dont, dans l'intérêt général, il y aurait peut-être lieu de tenir compte: de ces critiques nous nous occuperons, en les examinant sans parti pris et avec le seul désir d'être utile. Écoutons la critique du chauffeur. N'est-il pas le principal intéressé et le fait